OBER HAUS BERGEN

centre communal
CCAS
d'action sociale

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 16 SEPTEMBRE 2026

Sous la présidence de Monsieur Christian OST,
Vice-Président du CCAS

Membres élus présents : Thierry MOSSER, Christian OST, Sandra PETER, Bernard SAETTLER, Faten SGHAIER.

Membres nommés présents : Fabienne BELLANGER-WALTER, Georges HAYEK, Paul REINHART, Elisabeth TAGLANG.

Membres absents excusés : Eddy COUSINARD, Cécile DELATTRE, Ibtissem ZERG-EL AINE, Éric Martin, Michel MONSIGNY, Geneviève THOMASSIN

La séance est ouverte à 19h00 par Christian OST, Vice-Président du CCAS.

1. RETOUR SUR LES ATTRIBUTIONS D'AIDES SOCIALES FACULTATIVES

1.1 Bons alimentaires :

Liste des demandes de bon alimentaire						
Nom et prénom	Adresse	Orientation	Reste à vivre	Date	Décision	Montant du secours
[redacted]	[redacted]	CESF CeA	7.89 €	21/07/2026	Refus (RàV trop important)	0.00 €
[redacted]	[redacted]	AS (remplaçante) CeA	0.00 €	06/08/2026	Accord (renouvellement)	40.00 €
[redacted]	[redacted]	AS (remplaçante) CeA	10.28 €	06/08/2026	Refus (RàV trop important)	0.00 €
[redacted]	[redacted]	CESF CeA	5.92 €	18/08/2026	Accord	67.50 €
[redacted]	[redacted]	AS association Antenne	6.64 €	18/08/2026	Refus (RàV trop important)	0.00 €
[redacted]	[redacted]	AS (remplaçante) CeA	0.00 €	10/09/2026	Accord	67.50 €
Total						175.00 €

REÇU EN PREFECTURE
le 29/09/2026
Application agréée E-legalite.com
99_AR-067-266703255-20260916-CA_16_09_20

1.2 Demandes de secours financiers :

Pas de secours financier attribué depuis le dernier conseil d'administration.
3 dossiers seront présentés lors de la commission permanente du jeudi 17 septembre 2026.

2. DOSSIERS D'AIDE SOCIALE LEGALE

2.1 Instruction de dossiers d'aide sociale légale :

1 dossier de regroupement familial transmis à l'OFII ;
3 dossiers de regroupement familial en cours d'instruction ;
2 notifications de décisions datées et signées transmises au Pôle Autonomie de la CeA.
1 notification de décision en attente de signature (Cf. ci-dessous).

2.2 Réception de notification de décision :

Objet : Prise en charge de frais d'hébergement en EHPAD

Concerne : la demande d'aide sociale pour la prise en charge des frais d'hébergement de [redacted]

Notification de décision :
Le bénéfice de l'aide sociale pour la prise en charge des frais de séjour est sans objet, les frais de séjour étant réglés par la famille. Une copie de la décision ainsi qu'une attestation de refus de prise en charge seront transmises à l'établissement.

3. ACTIVITES DU CCAS

3.1 Fête de Noël 2026 :

- Rappel du rétroplanning.

- Public concerné : 654 personnes présentes sur le fichier des personnes de plus de 75 ans contre 593 en 2025.

- Présentation des devis pour le repas et les boissons (personne de 75 ou plus) :

  - Traiteur « SCHWOOB » : pas de réponse.

  - Traiteur « Chez Soi » :

    Devis 2026 :
    Pour 250 personnes :
    Repas avec boissons, café, thé et bredeles (hors gouter Bergen Band) :
    13 245.00 € soit 52.98 € par personne.

REÇU EN PREFECTURE
le 29/09/2026
Application agréée E-legalite.com
99_AR-067-266703255-20260916-CA_16_09_20

Pour rappel :

- En 2025 pour 250 personnes :
  Repas avec boissons, café, thé et bredeles (hors gouter Bergen Band) : **13 245.00 €** (soit 52.98 € par personne).

- En 2024 pour 250 personnes :
  Repas sans boissons : **9 582.50 €** (soit 38.33 € par personne).
  Avec boissons : **11 607.50 €** (soit 46.43 € par personne).
  Soit **2025.00 €** pour les boissons (soit 8.10 € par personne).

- Pour rappel en 2023 pour 250 personnes Repas sans boisson mais :
  Repas sans boissons : 8 762.06 € pour 228 personnes soit **9 607.52 €** soit 38.43 € par personne).
  Boissons : 1 438 € (vins et crémant) + 348.17 € (eaux et jus d'orange) soit un total de **1 786.17 €** (soit 7.14 € par personne).

- Traiteur « Du Côté Traiteur » :

  Devis 2026 :
  Pour 250 personnes :
  Repas avec boissons, café, thé et bredele (hors gouter Bergen Band) : **12 129.40 €** soit **48.52 €** par personne.

  Pour rappel en 2025 :
  Devis réceptionné sans sollicitation de la part du CCAS :
  Repas pour 250 personnes (sans boisson, thé/café et bredele) : 9406.10 € soit, 37.62 € par personne.

Les membres du conseil d'administration retiennent la proposition du traiteur « Chez Soi ».

- Présentation des devis pour le colis de Noël (personnes de 80 ans ou plus n'assistant pas au repas) :

  - Devis 2026 :
    Hopla : 40.64 € par colis.

    Pour rappel :
    2025 (Cafés Henri) : 42.00 € par colis.
    2024 (Hopla) : 36.46 € par colis après application des 10% de réduction.
    2023 (Cafés Henri) : 37.00 € par colis.

  - Propositions commerciales transmises au CCAS par voie postale ou électronique.

Les membres du conseil d'administration retiennent la proposition de la coopérative HOPLA. Il sera demandé au fournisseur de modifier un des produits et de fournir un nouveau devis comprenant la remise proposée.

REÇU EN PREFECTURE
le 29/09/2026
Application agréée E-legalite.com
99_AR-067-266703255-20260916-CR_16_09_20

- Présentation du visuel pour le courrier d'invitation (envoyé aux personnes de plus de 75 ans figurant sur la liste électorale).

- Validation du choix de l'animation :
  Le Bergen Band assurera l'animation musicale du repas de Noël.

- Gestion du vestiaire :
  Comme les années précédentes, il a été proposé aux Scouts de gérer le vestiaire.

- Décorations de table fabriquées par le périscolaire.

- Quelques problématiques à régler :

  - Prise en compte du compte-rendu du SSIAP suite au repas de Noël 2025 ;
  - Ouverture de la cuisine pour la livraison de la vaisselle ;
  - Mise en place des tables et chaises (attention repas de noël des agents le soir du vendredi 11 décembre) ;
  - Ouverture des locaux pour le traiteur le jour du repas ;
  - Remise en état de la salle ;
  - Enlèvement de la vaisselle le lundi 14 ou mardi 15 décembre.

  Une rencontre sera organisée avec le traiteur sélectionné afin d'aborder ces différents sujets.

3.2 Plan canicule 2026 :

La veille sanitaire est active depuis le 1er juin 2026.

Actions entreprises :
- Envoi du courrier de rappel des préconisations en cas de fortes chaleurs le 16 juin.
- Appel des personnes inscrites sur le registre le 23 et 24 juin. Les personnes en ayant fait la demande ont été recontactées par téléphone le vendredi 26 juin dans la matinée.
- L'association ffss-strasbourg-ouest a été sollicité une seconde fois pour la transmission de la convention type de mise à disposition de moyens (humains et matériel) – Pas de réponse à ce jour.
- Appel des personnes le 10/07/2026 en prévision d'un passage éventuel en alerte orange pendant le week-end. Nouvel appel du vice-président du CCAS.les 12/07 et 14/07.
-

Mise à jour du registre : deux personnes figurant sur la liste sont décédées et ont été retirées du fichier et une nouvelle personne a été inscrite.

REÇU EN PREFECTURE
le 29/09/2026
Application agréée E-legalite.com
039_AR-067-200700255-20260916-CR_16_09_20

3.3 Point sur le « Club des Séniors » :

3.3.1 Prochaines dates :

Quatrième trimestre 2026 :
Mardi 6 octobre et mardi 20 octobre
Mardi 3 novembre et mardi 17 novembre
Mardi 1er décembre et mardi 15 décembre

3.3.2 Demande de subvention :

Un courrier de demande de subvention a été transmis à la Présidente du CCAS.

L'étude de la demande de subvention est reportée au prochain conseil d'administration dans l'attente d'éléments complémentaires.

3.3.3 Convention pour la mise à disposition de la salle de l'AgOra.

La convention a été transmise à l'association pour signature.

3.4 Point sur les anniversaires séniors :

Présentation du calendrier du 4ème trimestre 2026.

3.5 Retour sur les sujets abordés lors des réunions de service hebdomadaires.

4. COMMUNICATION

- Actu d'octobre : dates des prochaines rencontres du club des séniors d'O et invitation au repas de noël des ainés.
- Mag de décembre : article à définir.

5. LOGEMENT SOCIAL

5.1 Dossiers actuellement suivis (au 08/09/2026) :

	T2	T3	T4	T5	Total
CA du 30/01/2025	*9*	*4*	*11*	*2*	*26*
CA du 13/03/2025	*7*	*5*	*11*	*2*	*25*
CA DU 12/06/2025	*4*	*5*	*12*	*5*	*26*
CA du 18/09/2025	*6*	*2*	*12*	*6*	*26*
CA du 20/11/2025	*12*	*4*	*13*	*7*	*36*
CA du 22/01/2026	*11*	*3*	*13*	*7*	*34*
CA du 26/02/2026	7	3	11	6	27
CA du 29/04/2026	4	7	11	6	27
CA du 24/06/2026	5	7	12	6	29
CA du 16/09/2026	8	7*	12*	7*	33

*dont 5 dossiers souhaitent un T4 ou un T5 et apparaissent dans les 2 catégories et 2 dossiers souhaitent un T3 ou un T4.

REÇU EN PREFECTURE
le 29/09/2026
Application agréée E-legalite.com
99_AR-067-266703255-20260916-CA_16_09_20

Depuis le dernier conseil d'administration :
T2 : 3 entrées
T3 : 1 entrée et 1 sortie
T4 : pas de changement
T5 : 2 entrées et 1 sortie

Délai moyen d'attente au 08/09/2026 : 25 mois (contre 24 en juin 2026 et 17 mois en 2020)

5.2 Prochaines livraisons de logements sociaux :

- Neolia : 11 logements situés 83 route de Saverne.
- Neolia : 12 logements (3 T2, 8 T3, 1 T4) ainsi que 2 en acquisition/amélioration situés 26 & 28 route de Saverne.
- Neolia : 28 logements en acquisition amélioration situés 11/13 rue Voltaire.

Ces éléments ne tiennent compte que des programmes ou un permis de construire a été accordé.

6 DIVERS

Dates pour les conseils d'administration de l'année 2026 :

- Mercredi 18 novembre 2026 à 19h.

Pour rappel, sauf urgence, les demandes de secours financiers sont étudiées lors de réunions de la commission permanente.

La séance est levée à 20h55.

Certifié conforme et exécutoire,

La Présidente,

Cécile DELATTRE

CCAS d'OBERHAUSBERGEN (Bas-Rhin)

REÇU EN PREFECTURE
le 29/09/2026
Application agréée E-legalite.com
99_AR-067-200703255-20260916-CA_16_09_20